

Conseils pratiques

Août 2023

Examen d'accès à la formation Commissaire de justice

Epreuves d'admissibilité écrites



Vous trouverez dans cette présentation, quelques informations et conseils pratiques permettant d'appréhender les épreuves d'admissibilité de l'examen d'accès à la formation commissaire de justice.

1- Description des épreuves



2- Déroulé des épreuves



3- Méthodologie



4- Aide à la préparation



Nous vous ferons une description des épreuves écrites et du déroulé en centre d'examen, puis nous vous conseillerons sur une méthodologie de composition et de préparation.

1- Description des épreuves

1

Epreuve du matin

Droit civil, droit commercial

3 heures

Coefficient 3

2

Epreuve de l'après-midi

Procédure civile, modes amiables des différends et modes alternatifs de règlement des différends, procédures civiles d'exécution

3 heures

Coefficient 4



Les épreuves d'admissibilité sont composées de deux épreuves écrites de 3 heures.

L'épreuve du matin porte sur le droit civil et le droit commercial. Elle est notée sur 20 avec un coefficient 3.

L'épreuve de l'après-midi porte sur la procédure civile, les modes amiables des différends et modes alternatifs de règlement des différends, et les procédures civiles d'exécution. Elle est notée sur 20 avec un coefficient 4.

1- Description des épreuves Programme

Arrêté du 13 décembre 2019

fixant les conditions d'organisation, le programme et les modalités de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice

[Accessible sur le site INCJ](#)



Le programme de révision figure à l'annexe de l'arrêté du 13 décembre 2019, accessible sur le site INCJ.

Vos révisions devront porter sur l'intégralité de ce programme.

2- Le déroulé des épreuves écrites

Les centres d'examen

Centre de PARIS

Maison des Examens (SIEC) 7 Rue Ernest Renan, 94110 Arcueil

Accès au centre : Consulter le site du SIEC <https://siec.education.fr/>

Centres DOM TOM

Pour les candidats de Guadeloupe, Guyane et Martinique

Lieu : Pointe à pitre (Guadeloupe)

Pour les candidats de la Réunion

Lieu : Saint Denis (La Réunion)



Le centre d'examen de Paris sera la Maison des examens, dans le 94 à Arcueil.

Attention, vous ne pourrez pas vous garer à l'intérieur du centre. Il est donc fortement déconseillé de vous rendre aux épreuves en voiture.

L'adresse précise des centres situés dans les DOM TOM, sera communiquée après la clôture des inscriptions, une fois les dossiers d'inscription validés. Les modalités d'accueil de ces centres seront envoyées par mail.

2- Le déroulé des épreuves écrites

Accès au centre d'examen

Convocation officielle et définitive :

J-15 sur l'espace INCJ

Sans convocation papier et pièce d'identité
aucune entrée ne sera possible



La convocation officielle comprenant les informations d'accès au centre d'examen (tel que le bâtiment, l'étage) sera accessible sur l'espace INCJ au plus tard 15 jours avant les épreuves.

Cette convocation vaut lettre de convocation officielle. Elle ne sera pas envoyée en lettre recommandée et devra être imprimée pour être présentée avec votre pièce d'identité, lors des contrôles.

2- Le déroulé des épreuves écrites

Accès au centre d'examen

Bagage limité

Le SIEC ne dispose pas de vestiaire et ne fait pas consigne.

Les bagages seront déposés en fond de salle pendant les épreuves.
Ils seront récupérés par le candidat pendant l'heure de déjeuner.



Pour des questions de sécurité, les bagages encombrants ne seront pas acceptés.

Seuls les sacs de petites tailles (type sac à dos, sacoche ou encore mallette) peuvent être autorisés.

Le candidat devra donc s'assurer de n'avoir sur lui, que les documents et matériels nécessaires aux épreuves.

Une petite valise permettant le transport des codes pourra être acceptée. Elle sera présentée aux agents de sécurité à l'entrée du centre. Le candidat devra par conséquent prévoir un temps supplémentaire de contrôle.

2- Le déroulé des épreuves écrites

Accès à la salle de composition

Ouverture des portes à **partir de 8h10** le matin et **13h10** l'après midi

Fermeture définitive des portes : **30 min après le début des épreuves**

Documents à présenter à l'installation du candidat :

- Pièce d'identité
- Convocation sous format papier uniquement
- Documents et matériels autorisés conformément au **règlement intérieur accessible sur le site incj.fr**



L'accès à la salle de composition se fera par les escaliers du bâtiment affecté.

Les candidats bénéficiant d'un aménagement des épreuves, disposeront d'un accès facilité.

Pour chaque épreuve, une fois installé, le candidat présentera sa pièce d'identité, sa convocation papier ainsi que les matériels autorisés. Ses codes, posés sur la table, seront vérifiés par le personnel surveillant.

L'ensemble des appareils connectés sera éteint et rangé.

Le candidat relèvera le numéro d'inscription indiqué sur sa convocation et le reportera sur chacune des copies de composition.

Il lira avec attention les consignes qui lui auront été remises.

Nous rappelons que le règlement intérieur de l'examen, accessible sur le site INCJ point FR, devra avoir été lu avant d'accéder aux épreuves.

2- Le déroulé des épreuves écrites

Horaires de composition

1

Epreuve du matin

Démarrage à 9h00

Fin de l'épreuve : 12h00

2

Epreuve de l'après-midi

Démarrage à 14h00

Fin de l'épreuve : 17h00

Consignes en cas d'un aménagement Tiers temps



Vous ne pourrez pas rester dans la salle d'examen durant l'heure de déjeuner.

La maison des examens dispose d'une cafétéria accessible par l'extérieur, dans le bâtiment D.

Vous avez également à proximité, des points de restauration notamment dans le centre commercial de La Vache Noire, situé à environ 10 mn à pied.

Les services CNCJ mettront en œuvre l'ensemble des aménagements nécessaires aux candidats bénéficiant d'un tiers temps (horaires aménagés, accès facilité, ou toute autre disposition particulière).

Les consignes d'accueil seront transmises au plus tard 10 jours avant la date des épreuves écrites.

3- Méthodologie

Quelques conseils

Les étapes d'une composition réussie !

- ✓ Bien lire le sujet
- ✓ Identifiez la réponse attendue (le problème de droit)
- ✓ Identifiez les mots clés du raisonnement qui vont permettre d'aboutir à la bonne réponse
- ✓ Qualifiez juridiquement les faits
- ✓ Posez le raisonnement juridique permettant d'aller des circonstances de l'espèce à la réponse attendue
- ✓ Relisez-vous et assurez-vous d'avoir répondu à la question posée
- ✓ Soignez votre présentation



Vous retrouvez ici les étapes clés d'une composition de cas pratiques réussie.

Il est donc essentiel de bien lire le sujet. Ensuite, identifier les règles applicables, les conditions de leur application et les effets qu'elles produisent. Puis vérifiez que les conditions sont réunies dans les faits et présentez votre raisonnement en utilisant les mots clés de ce raisonnement. Relisez-vous et assurez-vous de bien répondre à la question posée.

Enfin, pensez aux correcteurs qui vous lisent. Avant de rendre votre copie, vérifiez votre orthographe et votre présentation en veillant à la clarté de votre écriture.

4- Aide à la préparation

Comment réussir vos révisions

Quelques fondamentaux !

- ✓ Révissez tous vos cours de droit de faculté
- ✓ Faites-vous un planning de révision
- ✓ Travaillez avec vos codes
- ✓ Lisez



Reprenez tous les cours enseignés en faculté de droit. Programmez vos révisions en faisant un planning détaillé. Travaillez vos révisions avec vos codes. Lisez des ouvrages de droit et de méthodologie.

Si vous avez l'opportunité de travailler en office, utilisez toutes les ressources que cette expérience vous apporte car elle est un atout pour matérialiser vos cours, développer votre pensée et vous familiariser avec les mots juridiques.

4- Aide à la préparation

Conseils de lecture

Aidez-vous d'ouvrages de méthodologie

Par exemple, chez Dalloz - collection « REUSSIR »

E boutique Dalloz : <https://www.boutique-dalloz.fr/catalogsearch/result/?q=REUSSIR>

Quelques idées de lecture :

Cours de droit des affaires, de Aida Bennini, Aramand Dagoun, Bertille Ghandour et Solène Ringler

Cours de culture juridique et judiciaire, d'Erick Maurel

Droit des contrats spéciaux, de Béatrice Bourdelois

Droit des obligations, de Corinne Renault-Brahinsky

Droit des sûretés, de Gaëlle Piette

L'essentiel du droit des biens, de Sophie Druffin-Bricca

Droit pénal général, de Mikaël Benillouche

L'essentiel du droit des régimes matrimoniaux, de Corinne Renault-Brahinsky

Cours de procédure civile (MARD et Voies d'exécution), d' Audrey Damiens, Nicolas Hoffschir, Laurence Llahi et Stéphanie Mauclair



Aidez-vous d'ouvrages de méthodologie tel que, la méthodologie de cas pratique en droit, la méthodologie de la consultation juridique, ou d'études de cas.

Bonne préparation !

Retrouvez toutes les informations utiles sur notre site

<https://incj.fr/examen-acces-commissaire-de-justice/>



Retrouvez nos conseils de préparation aux épreuves d'admission dans une présentation des oraux.